



Section FRANCE

BULLETIN ARASITA FRANCE

N° 36 mars 2016

1 - Le mot de la Présidente

Cher(e)s ami(e)s,

Nous espérons que vous avez passé d'heureuses fêtes de fin d'année 2015, que cette nouvelle année 2016 a bien commencé pour vous, et qu'elle se poursuivra dans les meilleures conditions.

Nous nous associons de tout cœur aux épreuves et difficultés de ceux et celles qui, malheureusement, souffrent de graves problèmes de santé ou de deuils dans leur famille.

Un grand merci à tous ceux d'entre vous qui nous donnent de leurs nouvelles, paient fidèlement leurs cotisations, et nous adressent leurs vœux de même que leurs félicitations pour notre action. Nous y sommes très sensibles.

Nous souhaitons que nos réunions soient l'occasion de nous retrouver nombreux dans la joie et la convivialité.

Cette année encore, et peut-être pour la dernière fois, nous avons la possibilité financière d'organiser 2 réunions :

- La réunion Sud Est à Port La Galère le samedi 11 juin 2016
- La festivité Ile de France à l'Hôtel Scribe

2 - Réunion Sud Est à Port la Galère du samedi 11 juin 2016

La réunion Sud Est organisée par Patrick Scetbon se tiendra cette année encore à l'Hôtel Club Port la Galère (Théoule-sur-Mer) le samedi 11 juin au déjeuner.

Nous ne pouvons rêver plus bel établissement que cet hôtel idéalement situé en promontoire avec une vision panoramique sur la baie de Cannes et les Iles de Lérins et qui offre de surcroit le meilleur rapport qualité/prix grâce à notre ami Jean Paul Schittenhelm (voir en annexe du bulletin No 35 de novembre 2015 le compte rendu de Patrick).

Les participants habituels recevront par Patrick toutes les informations sur cette réunion avec la demande d'inscription. Ceux qui souhaiteraient s'y joindre sont invités à prendre contact avec lui : patrick.scetbon@wanadoo.fr Tel 04 93 36 82 87.

Le montant de la participation demandée est fixé à 45 €.

3 - Festivité Ile de France à l'hôtel Scribe le samedi 26 novembre 2016

L'an dernier nous n'avons eu qu'à nous féliciter de notre retour à l'hôtel Scribe, et des prestations de cet hôtel, établissement prestigieux classé 5 étoiles, au cœur de Paris, auquel nous avons déjà fait appel une première fois en 2010.

Nous retrouvons donc cet hôtel en novembre prochain et, à l'occasion de notre festivité Ile de France, nous célébrerons le 30^{ème} anniversaire de la création de notre Association. (Pour mémoire, le 20^{ème} anniversaire de notre Association avait été célébré à l'Hôtel Marriott aux Champs Elysées).

Afin de marquer cet évènement, l'apéritif au Kir vin blanc sera remplacé par un apéritif au champagne.

Pour des motifs budgétaires, en raison de l'épuisement de nos réserves financières, il est malheureusement à craindre que cette réunion soit la dernière organisée pour l'Ile de France. Nous espérons donc vous y retrouver très nombreux.

L'invitation correspondante comportant tous les détails vous sera envoyée avec le prochain bulletin de rentrée, la participation demandée étant également de 45 €.

4 - 28^{ème} Assemblée Générale de la Section France de l'Arasita

En 2015, pour des raisons d'économies, nous n'avions pas organisé une Assemblée Générale formelle, afin de limiter les frais de location de salles à l'hôtel Scribe. Il lui avait été substitué pour le quitus un vote par correspondance.

Cette année, compte tenu de l'importance des décisions à prendre et à vous demander d'approuver, nous ne pouvons pas nous dispenser d'une Assemblée Générale. Notre 28^{ème} Assemblée Générale aura donc lieu à l'hôtel Scribe avant la festivité Ile de France Vous recevrez avec le prochain bulletin la convocation et les documents y afférents.

5 – Rapport moral et financier exercice 2015

Vous trouverez annexé au présent bulletin le rapport moral et financier pour l'exercice 2015, sur lequel vous aurez à vous prononcer lors de l'Assemblée Générale pour nous donner quitus de notre action (de même que sur celui de l'exercice 2016).

6 – Ils nous ont quittés

C'est avec tristesse que nous vous faisons part de la disparition de 2 membres de notre Association :

- Lucien FILBICHE

Lucien Filbiche nous a quittés le 26 novembre 2015 dans sa 88^{ème} année. Après la cessation d'activité de la Section Arasita pour l'Europe du Nord qu'il a animée activement pendant de très nombreuses années, il avait demandé à être rattaché à la section France.

Après un premier emploi à la Sabena, Lucien était entré à la Sita le 1er juin 1973 pour installer et ouvrir le centre Sita de Bruxelles ; il est nommé représentant pour la Belgique avant de devenir mi 1976 représentant pour la Belgique et le Luxembourg jusqu'à son départ en retraite le 28 février 1993. En cette qualité, il collaborait étroitement et efficacement à l'organisation des Assemblées Générales Sita à Bruxelles.

- Guy Foucher est décédé le 12 janvier 2016 dans sa 86^{ème} année.

A défaut de détails de carrière dans l'annuaire Arasita, nous avons peu de renseignements biographiques le concernant.

Il est entré à la Sita le 20 août 1956 en qualité d'opérateur télétypiste. Nommé ensuite superviseur il est affecté au Siège Administratif, Département des Opérations, jusqu'à son départ en retraite le 1^{er} octobre 1990. Pendant sa période de rattachement au Département des Opérations il a été affecté quelque temps à Brazzaville.

7 - Cotisation ARASITA France (25€)

Comme indiqué dans notre bulletin de novembre 2015 la cotisation Arasita 2016 reste fixée à 25 €.

Nous vous rappelons ci-après les modalités de paiement inchangées.

La cotisation peut être payée par chèque à l'ordre de l'Arasita (à envoyer au Secrétariat Arasita 112, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex), ou par virement sur le compte de l'Association à la banque CIC LAFAYETTE.

Pour limiter au maximum le transit des chèques par le service courrier, nous vous demandons de privilégier la formule plus simple du virement, en précisant dans ce cas la date du virement par courriel à arasita.france@orange.fr.

Nous reproduisons ci-après le RIB de l'Arasita :

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
30066	10201	20153801	74	EUR	CIC PARIS LA FAYETTE

IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)
FR76	3006	6102	0100	0201	5380 174	CMCIFRPP

Le paiement de la cotisation Arasita conditionne la possibilité d'inscription aux réunions. Son montant est donc à ajouter au montant du repas pour ceux qui ne l'auraient pas acquittée précédemment.

7 - Annuaire ARASITA

Nous joignons au présent bulletin l'annuaire des membres Arasita France. Merci de nous aider à tenir ce document le plus à jour possible en nous signalant tout changement vous concernant, ou dont vous auriez connaissance.

Merci aussi à tous ceux qui ont une adresse courriel ne figurant pas sur ce document de bien vouloir nous la communiquer, ce qui nous facilitera la diffusion des informations.

Avec toutes nos amitiés



A. HAUBERT

Présidente

ANNEXE

RAPPORT MORAL ET FINANCIER EXERCICE 2015

1/ RAPPORT MORAL

A) Moyens de fonctionnement de la Section

Fort heureusement nous continuons à bénéficier pour notre fonctionnement des services de l'Imprimerie ainsi que du service Courrier par lequel transitent les courriers expédiés et reçus. Leur efficacité est absolument remarquable. Qu'ils en soient ici remerciés, de même que la Direction de la SITA qui nous accorde ces facilités.

B) Composition et organisation du Conseil d'Administration

Après les changements intervenus en 2014, en 2015 la composition du Conseil d'Administration de même que les attributions au sein du Conseil, sont restées inchangées :

Bureau :	Andrée Haubert :	Présidente
	Michael Thwaites :	Vice-Président
	Laurence Malhomme :	Secrétaire
	Jean Denis :	Trésorier
Administrateurs :	Patrick Scetbon :	Responsable section Sud Est
	Christiane Hache	
	Helen Paviot	
	Jean-Paul Defrasne	
	Pierre Gaubert	
	Robert Horville	
	Bernard Rutu	

C) Activités 2015

Le Conseil d'Administration a tenu sa 44^{ème} réunion le 27 mars 2015. Après avoir pris connaissance de la situation financière permettant l'organisation de 2 réunions en 2016 après celles de 2015, il a décidé de mettre à l'étude pour le Conseil de novembre 2016 les décisions qui seront à prendre en fonction de différents paramètres : épuisement des réserves financières, éloignement géographique de membres du Conseil, avancée en âge de plusieurs d'entre eux, etc. Outre cette réunion du Conseil et la gestion administrative courante, les activités 2015 ont comporté l'envoi de 2 bulletins (février et novembre) et l'organisation de 2 réunions : festivité Ile de France le 28 mars 2015 et réunion Sud Est le 5 juin 2015.

D) Montants des cotisations et participations

Les montants des cotisations (25 €) et des participations aux réunions (45 €) sont restés inchangés.

2/ RAPPORT FINANCIER 2015

Peu de changements en 2015 par rapport aux années précédentes : les dépenses se sont élevées à 9621 € contre 9444 € en 2014 et ont été couvertes à raison de 56 % par les contributions des participants aux deux événements de l'année (déjeuners à Paris et à Port la Galère sur la Côte d'Azur) et par les cotisations. Nous adressons un grand merci à tous pour le paiement des cotisations qui reste très régulier à près de 2000 € chaque année.

Le changement de banque au profit du CIC au lieu de HSBC nous a permis de faire réduire sensiblement nos frais de banque (49 € au lieu de 371 € pour un meilleur service). La réserve de trésorerie que nous avons pu constituer au fil des années précédentes nous permettra de fonctionner normalement en 2016 et de fêter dignement les 30 ans de l'Arasita. Une décision importante devra cependant être prise en fin d'année, car nos réserves seront presque totalement épuisées.

BILAN AU 31/12/2015			
RUBRIQUES	DEPENSES	RECETTES	à charge ARASITA
Diner 2015	5700,00	2205,00	3495,00
Provence	1679,00	1035,00	644,00
Dons et Divers	282,50		
Fournitures	110,00		
Frais de Conseil	421,50		
Déplacements (pour Conseil)	1379,31		
Frais de Banque	49,00		
Cotisations		1905,00	
Cotisations 2016 encaissées		250,00	
TOTAUX	9621,31	5395,00	4226,31